Services Publics et de Santé

Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS
☎ 01 44 01 06 00 - ✉ fo.sante-sociaux@fosps.com - fo.territoriaux@fosps.com www.fosps.com - www.fo-publics-sante.org

COMITE NATIONAL EXTRAORDINAIRE

Relevé de décisions du Comité National Extraordinaire du 7 décembre 2016

Le comité national extraordinaire réuni le 7/12/16 se félicite de la volonté de résistance des personnels, toutes catégories confondues, qui s'exprime depuis des mois dans les hôpitaux, les maisons de retraite et l'ensemble du secteur médico-social.

Ce sont les revendications communes et claires qui permettent d'unifier cette mobilisation, avec au centre : l'abrogation de la Loi Touraine, la fin des enveloppes fermées et du pacte de responsabilité, l'augmentation des salaires et le combat contre PPCR.

En effet, après sept mois de combat contre la loi dite « Travail », dans le cadre de l'action commune des sept organisations syndicales, notre secteur professionnel est engagé dans la mobilisation sur les revendications particulières (salaires, conditions de travail, effectifs…) et générales (contre la loi Santé, les GHT, le plan d'économies…).

Le succès de la présence de 420 délégués lors de notre conférence nationale du 26 octobre *« contre les GHT et pour les revendications »,* l'homogénéité des 49 interventions, ont constitué un réel point d'appui pour nos militants, mais aussi dans la discussion avec les responsables des Fédérations CGT et SUD. Nous avons ensemble, à partir de notre initiative, construit et réussi la journée nationale de grève et de manifestations du 8 novembre, qui a trouvé un prolongement avec la mobilisation des IADE le 24 novembre dans le cadre du préavis de grève commun déposé pour les personnels paramédicaux, avec une manifestation à Paris qui a réunie10% de la profession.

L'intersyndicale CGT, SUD, FO (qui comprend notre l'Union nationale de la santé privée FO, l'Union nationale des syndicats FO des CLCC et la FNAS/FO), a programmé plusieurs initiatives dans le cours des prochaines semaines, comme annoncé dans la note n°3 *intitulée « processus de mobilisation en intersyndicale ».*

L'objectif de la poursuite de la construction du rapport de force est cadré par la réalisation d'une grande manifestation nationale à Paris, proposition qui avait été applaudie à plusieurs reprises lors de notre conférence du 26/10.

Le Comité National extraordinaire considère que face au blocage systématique opposé aux revendications (et ce n'est pas la « stratégie nationale sur la QVT », présentée le jour-même du vote définitif du PLFSS qui ponctionne 520 millions sur l'ANFH et le FEH qui démentira ce constat), une manifestation nationale au ministère sera de nature à obtenir satisfaction sur nos revendications, et mettre un coup d'arrêt aux attaques portées contre l'hôpital public et ses personnels.

Le CN FO donne mandat au Secrétariat Fédéral afin d'arrêter avec les Fédérations CGT et SUD, dans la première quinzaine du mois de mars, la date de la manifestation nationale organisée à Paris.

Le Comité Nationale Extraordinaire de la CGT qui se réunit les 8 et 9 prendra la même orientation, avant l'annonce officielle.

Préparons la manifestation nationale à Paris, première quinzaine de mars 2017

Après avoir adopté le principe de la manifestation nationale à Paris, le Comité National a précisé les objectifs de participation d'environ 8 000 pour FO.

Cet objectif important nécessite la mise en place d'une organisation rigoureuse. Mais, nous ne partons pas de rien. En effet, nous avons depuis 2002, réalisé plusieurs manifestations nationales. Le 14 juin 2016, dans le cadre de l'interprofessionnelle contre la loi Travail, nous avons mobilisé de nombreux hospitaliers, ce qui nous donne une idée du nombre et de ce qu'il faut déployer pour assurer une présence plus importante.

Le CN appelle l'ensemble des syndicats de la Fédération à réunir dans les prochains jours leurs instances afin de discuter des objectifs de participants à cette manifestation nationale à Paris, sur une orientation : tous nos militants, tous nos représentants au CTE, aux CAP, au CHSCT, CE, DP….doivent prendre leur disposition pour être présents. Sur cette base, toutes nos structures doivent pouvoir se déployer en allant au contact de nos adhérents pour qu'ils participent activement à la préparation de la manifestation nationale et, qu'à leur tour, ils puissent associer leurs collègues à l'organisation de cette manifestation nationale.

Le CN a été informé de discussion en cours avec la branche des services publics, en vue de coordonner, notamment avec la CGT, cette initiative nationale de mars prochain, sous la forme d'une manifestation centrale à Paris.

Lancement d'une souscription dans tous les établissements pour le financement de la manifestation

Le CN a adopté le principe d'une telle souscription pour aider à lever le financement de la montée à Paris.

Renforcer notre implantation et développer la syndicalisation

Le CN considère que le moment est propice pour engager, conjointement à la préparation de la manifestation, une campagne de développement de notre syndicalisation. Celle-ci est indispensable, non seulement pour renforcer le syndicalisme indépendant afin d'aborder les futures élections professionnelles, mais aussi pour être en mesure de bloquer toutes tentatives de remises en cause de nos acquis, statut, retraites, service public, effectifs, etc.…

Continuer à organiser la résistance contre la loi de santé et ses GHT

Le CN a procédé à un point sur l'organisation de la résistance à la Loi Touraine dite « de modernisation de notre système de santé », aux 135 GHT et à leur conférence territoriale de dialogue social (CTDS).

En nous appuyant sur les notes FO-CGT-SUD, qui mettent en avant une formulation suivante qui doit aider à adopter une position commune de non-participation : « *organiser des échanges et débats autour de la mise en œuvre de toutes les résistances possibles aux GHT. Tant par le refus concerté des conventions constitutives, comme cela été le cas dans plus de 90% des établissements, que par des actions menées en direction des Conférences Territoriales de Dialogue Sociale dont la non-participation à celles–ci. Prendre toutes les initiatives et actions communes qui sembleront nécessaires pour bloquer la mise en place des projets de réorganisation de la santé à travers les GHT ».*

La Fédération organisera un recensement (comme cet été qui portait sur les votes contre les conventions constitutives, pour informer l'ensemble de nos syndicats de l'état d'avancement contre les GHT